



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 24 FEVRIER 2020**

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Claude MERLI, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Yasmina LOISEAU, Jean Louis SATTLER,

Absents excusés : Jean OLLER, Michèle BERGOUGNOUX.

Absents : Anne-Sophie GABET, Pierre BORJON.

Secrétaire de séance : Flavie TALOU-JAFFRENNOU

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2019

Après lecture, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2019 est légèrement modifié. En effet, Anne-Sophie GABET et Yasmina LOISEAU étaient présentes et Claude MERLI était absent.

FINANCES : Vote du Compte de Gestion 2019

Le Compte de Gestion, dressé par Monsieur le Receveur Municipal, fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2019 :

<u>Section d'investissement :</u>		<u>Section de fonctionnement :</u>	
Report déficitaire N – 1	- 16 182.45 €	Report excédentaire N – 1	38 727.48 €
Résultat excédentaire 2019	2 594.06 €	Résultat excédentaire 2020	83 792.92 €
	-----		-----
Déficit de clôture	- 13 588.39 €	Excédent de clôture	122 520.40 €

Soit un résultat global de clôture de – 13 588.39 € + 122 520.40 € = 108 932.01 €

L'excédent de clôture de 108 932.01 € sera repris au budget primitif de 2020.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion 2019.

FINANCES : Vote du Compte Administratif 2019

Monsieur Thierry DELTHEIL, adjoint, donne lecture du compte administratif 2019. Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion du percepteur, sont les suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	38 727.48	16 182.45	0.00	16 182.45	38 727.48
Opérations de l'exercice	158 417.64	242 210.56	83 709.70	86 303.76	242 127.34	328 514.32
TOTAUX	158 417.64	280 938.04	99 892.15	86 303.76	258 309.79	367 241.80
Résultat de clôture	0.00	122 520.40	13 588.39	0.00	0.00	108 932.01
				<i>Restes à réaliser</i>	<i>66 702.97</i>	
				Besoin/excédent de financement total		42 229.04

Détail des restes à réaliser :

- Op. 135 – Transformation ZPPAUP en AVAP : 2 605.50 € en dépenses et 1 966,25 € en recettes.
- Op. 141 – agrandissement cimetière : 565.47 € en dépenses
- Op. 143 – Voirie communale : 6 833.69 € en dépenses
- Op. 144 – Mise en accessibilité des ERP. 4 500.00 € en dépenses.
- Op. 148 – Travaux mise en conformité église : 2 000.00 € en recettes.
- Op. 149 – Aménagement abords mairie : 31 841.00 € en dépenses.
- Op. 150 – Adressage : 12 040.00 € en dépenses.
- Opérations d'investissement non affectées : 12 280.38 € en dépenses.

Le résultat global fait apparaître un résultat excédentaire de 42 229.04 € dont on pourra disposer pour le budget de 2020.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2019 et approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2019 du budget principal.

FINANCES : Affectation des résultats 2019

Madame Le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 ;

Résultat de fonctionnement de 122 520.40 € affecté comme suit :

- affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpté 1068)..... 80 291.36 €
- affectation à l'excédent reporté du budget 2020 (ligne 002 report à nouveau créditeur) 42 229.04 €

L'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

SYNDICATS : AGEDI – Approbation des statuts

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adoption des nouveaux statuts du syndicat mixte AGEDI (Agence de Gestion de Développement Informatique) qui passe d'un statut de syndicat mixte fermé à un syndicat mixte ouvert.

POINTS DIVERS

- Les arbres du cimetière n'ayant pas survécu, il est convenu de recontacter l'entreprise.
- Projet de réfection :
 - Voirie communale au camp de Theulet : 5260,71 € HT
 - Voirie communautaire à la liaison de la route de Cremps et de la RD10: 1 926 € HT + la liaison entre la route de Laburgade et la Croix Blanche : 8 103,30€ HT (TOTAL : 10 029.30€ HT)
